

**Procès-verbal de la réunion de validation technique du 3^{ème} rapport du
Groupe National Multipartite (GNM) de FiTI Mauritanie.
Nouakchott, le 16 Mars 2023.**

L'an deux mille vingt et trois et les seize mars à dix heures, s'est réuni le Groupe National Multipartite (GNM) dans les locaux du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime, à Nouakchott.

L'objectif de la réunion : examen pour approbation par le GNM de la FiTI de la Mauritanie le projet de 3^{ème} rapport annuel de FiTI Mauritanie.

1. Étaient présents :

En plus de membres et observateurs du GNM, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime a pris part aux travaux de la présente réunion.

La liste des participants est jointe en annexe 1 du PV.

2. Ouverture de la réunion :

En introduction des travaux de la réunion de restitution et de validation technique du Rapport portant sur l'année civile 2021, Monsieur Lamine CAMARA Secrétaire National du GNM a, au nom de la Coordination Nationale de FiTI Mauritanie, contextualisé la réunion en rappelant que le rapport objet de cette réunion constitue le 3^{ème} rapport annuel du Groupe National Multipartite (GNM). Il a poursuivi son propos en saluant la présence du Secrétaire Général du ministère des pêches et de l'économie maritime venu présider la cérémonie d'ouverture des travaux de la réunion de restitution et de validation du 3^{ème} rapport du GNM. En outre, la présence du Secrétaire Général du MPEM vient corroborer l'importance qu'accordent les hautes autorités nationales à la transparence dans le secteur des pêches.

A l'entame de son propos, le Secrétaire Général a félicité le GNM pour ses efforts en vue de la promotion de la transparence dans le secteur des pêches et a remercié les partenaires techniques du Département des pêches qui ont appuyé l'élaboration du 3^{ème} rapport FiTI-MR et l'organisation du présent atelier de validation, notamment la GIZ et le PRCM.

Monsieur le Secrétaire Général rappellera que la transparence n'est pas seulement un besoin pour garantir la bonne gouvernance, mais une obligation pour la durabilité de notre secteur.

Il finira son allocution, par de chaleureux remerciements au GNM pour l'avoir honoré en l'invitant à présider la cérémonie d'ouverture des travaux de la réunion. Il a également remercié les Experts en charge de la compilation du 3^{ème} rapport sur la transparence, ainsi que l'ensemble des participants avant

de déclarer ouverts les travaux de restitution et de validation technique du 3^{ème} rapport du GNM.

Puis, tour à tour les participants représentant les différentes familles du GNM (Administration, Société Civile, Syndicats et Professions concernées) se sont présentés les uns aux autres.

3. Restitution du 3^{ème} rapport FiTI-MR

Le troisième Rapport FiTI de la Mauritanie a été préparé entre décembre 2022 et janvier 2023 par Messieurs Moustapha KEBE et Abderrahmane BOUJOUAAA, désignés par le Groupe Multipartite National (GMN) de la FiTI de la Mauritanie comme Compilateurs.

Le GMN a été soutenu par le Secrétariat national de la FiTI, hébergé par le MPEM, et dirigé par M. Lamine Camara, Directeur de l'Aménagement des Ressources et des Études (DARE).

La production du rapport a été assurée par la GIZ dans le cadre de l'initiative spéciale « Un seul monde sans faim - SEWOH » du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

Le 3^{ème} rapport de FiTI Mauritanie couvre les informations pertinentes pour l'année civile 2021 et traite des 6 premières exigences des standards FiTI.

Dans le cadre de ce rapport FiTI 2021, le GMN n'a pas formulé de nouvelles recommandations pour les Autorités nationales de la Mauritanie afin d'améliorer la transparence dans la gestion des pêches au fil du temps. Le GMN a reconduit les recommandations du rapport FiTI de 2019 et 2020 non mises en œuvre afin de ne pas surcharger l'administration.

Principaux résultats

Registre des navires et licences

- Le pays ne dispose pas de registre en ligne conforme au Standard FiTI.
- Cependant, le GMN a constaté que le gouvernement a fourni des efforts notables pour améliorer les informations de la feuille Excel qui va servir à développer le registre des navires.
- Les informations sur les licences de la pêche à petite échelle sont également disponibles.

Publication des informations

- Néanmoins, un certain nombre de catégories d'informations importantes ne sont toujours pas accessibles au public. Il s'agit notamment des *informations dont dispose le gouvernement mauritanien pour 2021, mais qui n'ont pas été publiées* (ni en ligne sur un site du gouvernement, ni dans ce Rapport FiTI) : cas du Registre



complet des navires de pêche à grande échelle conforme au Standard FITI (cette lacune a déjà été identifiée dans les deux rapports précédents mais n'a pas encore été traitée complètement par le gouvernement mauritanien).

Malgré les efforts notés, il reste à inclure dans le registre des navires les informations ci-après qui sont disponibles sur les listes des licences à l'exception des informations sur les rejets et les prises accessoires :

- l'État de pavillon du navire ;
- le port où le navire est enregistré ;
- l'accord d'accès en vertu duquel le navire est autorisé à pêcher, s'il y a lieu ;
- la quantité et les espèces ciblées, les prises accessoires que le navire est habilité à pêcher et les rejets autorisés, s'ils sont spécifiés dans l'autorisation de pêche du navire.
- la durée de l'autorisation de pêche, en indiquant les dates de début et de fin ;
- le titulaire des droits pour qui le navire pêche, s'il y a lieu, y compris le nom et la nationalité du titulaire de ces droits.

Dans le cadre de ce rapport FITI 2021, le GMN n'a pas formulé de *nouvelles recommandations* pour les Autorités nationales de la Mauritanie afin d'améliorer la transparence dans la gestion des pêches au fil du temps. Au lieu de cela le GMN a préféré reconduire, dans le cadre de ce rapport, les *recommandations* du rapport FITI de 2019 et 2020 non mises en œuvre afin de ne pas surcharger l'administration.

Disponibilité de l'information

En outre, le GMN exhorte les Autorités nationales à s'assurer que toutes les informations sont disponibles sur le site web du ministère en charge des pêches ou sur le site web gouvernemental dédié à la FITI en Mauritanie.

Certaines informations n'ont pas été rassemblées par le gouvernement mauritanien pour 2021, telles que :

- les informations détaillées sur les *rejets de la pêche commerciale à grande échelle* en 2021 ; les seules informations disponibles sont celles consignées dans les rapports d'observateurs scientifiques de l'IMROP embarqués à bord de certains navires. Le nombre de missions effectuées reste insuffisant pour estimer le niveau de rejets par pêcherie.



- les informations sur les débarquements dans les ports nationaux et étrangers et transbordements des navires opérant dans le régime étranger.

Niveau d'exécution des recommandations

Dans son rapport FiTI 2019-2020, le GMN a formulé 16 recommandations sur la façon de renforcer davantage le leadership du pays en matière de transparence des pêches. Leur état actuel de mise en œuvre est présenté dans le tableau ci-après : Y compris des recommandations du rapport 2018 non mises en œuvre et reconduites dans le rapport 2019-2020.

ID	Exigences	Priorité suggérée	Achèvement suggéré	Niveau de mise en œuvre
2020_1	Exigence B.1.1	Moyenne	Juillet 2022	Non réalisée
2020_2	Exigence B.1.2	Moyenne	Juillet 2022	Non réalisée
2020_3	Exigence B.1.2	Moyenne	Juillet 2022	Non réalisée
2018_4	Exigence B.1.3	Moyenne	Décembre 2022	Réalisée
2020_5	Exigence B.1.5	Haute	Décembre 2022	Non réalisée
2020_6	Exigence B.1.5	Haute	Décembre 2022	Non réalisée
2020_7	Exigence B.1.5	Moyenne	Décembre 2022	Non réalisée
2020_8	Exigence B.1.5	Faible	Décembre 2022	Non réalisée
2020_9	Exigence B.1.5	Moyenne	Décembre 2022	En cours
2020_10	Exigence B.1.6	Haute	Juillet 2022	En cours
2020_11	Exigence B.1.6	Moyenne	Juillet 2022	En cours
2020_12	Exigence B.1.7	Moyenne	Octobre 2022	Non réalisée
2020_13	Exigence B.1.8	Haute	Juillet 2022	Réalisée
2020_14	Exigence B.1.9	Haute	Juillet 2022	Non réalisée
2020_15	Exigence B.1.10	Haute	Juillet 2022	Non réalisée
2020_16	Exigence B.1.11	Haute	Juillet 2022	En cours
2020_17	Exigence B.1.12	Moyenne	Juillet 2022	Non réalisée

4. Discussions/débats

Les discussions qui ont suivi la présentation du 3ème rapport FiTI Mauritanie, ont suscité les commentaires qui suivent :

- des manquements par rapport à la préparation de cette réunion du GNM : certains membre n'ont pas eu le rapport à temps ;
- Le rapprochement doit se faire entre les informations fournies par différentes structures du MPEM, notamment entre la DGERH et la DMM sur les questions du registre des navires ;
- La fiabilité des données est un aspect important pour la transparence et on doit s'assurer que ce sont les meilleures données qui sont exploitées dans le cadre des rapports FiTI ;
- Impliquer les 1^{er} responsables des structures en charge de mettre en œuvre les recommandations formulées par le GNM, pour qu'il y ait réalisation au lieu de continuer à reconduire les mêmes recommandations d'année en année ;
- Comme le GNM publie les recettes par type d'accord, il doit en faire de même pour l'accord avec le Sénégal
- Des questionnements ont été soulevé sur le renouvellement du bureau du GNM ainsi que la nomination d'un coordonnateur national FiTI issu du secteur des pêches ;
- La question de financement pérenne pour le fonctionnement du GNM, se pose encore.

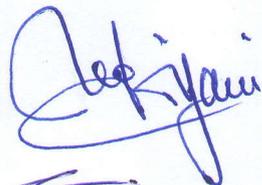
5. Conclusion

Le GNM, après examen du rapport portant sur les informations de l'année civile 2021 qui traite des six premières exigences de FiTI, et considérant le niveau de mise en œuvre des recommandations du rapport de 2019-2020 (seulement 35% de réalisation et/ou en cours), valide ledit rapport de l'année 2021 et recommande son lancement officiel dans les meilleurs délais.

Scrutateurs

Mohamedou Tijani

Sid'Ahmed Abeid



Pour le Coordonnateur National

PO/le Secrétaire National

Lamine CAMARA



ANNEXE

- Liste des participants

Atelier de Validation du 3^{ème} Rapport GNM portant sur l'année 2021
MPEM, le 16/03/2023

LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones/ E-mail	Emargement
Dr INEJH CHEIKH ABDALMUKH	Expert - DARE	4750029 Ingha@gnm.cm	<i>[Signature]</i>
Sidi Mohamed NDELLA	DG-ERH/MPEM	36303316	<i>[Signature]</i>
Ay dahlia Eder Ebaye SIDINA	PAI PNBH	42421765 ebaye.mh@gnm.cm	<i>[Signature]</i>
Ahmed Saleb Nasser	DARE/DA	46479862	<i>[Signature]</i>
Ous Amadou	DARE/D	46444716	<i>[Signature]</i>
AZZA JISSOU	CT/MPEN	22421007	<i>[Signature]</i>
TRAORE Mohamedou	AMAM/MPEN	46407217	<i>[Signature]</i>
Mohamed Ouhil Haje	AMI	36652926	<i>[Signature]</i>
Moussa Hammou SY.	Expert - pêche	49181998	<i>[Signature]</i>
Abdelbaki Amethou	MPEM	46595541	<i>[Signature]</i>

Ministère des pêches et de l'Economie Maritime

MPEM

Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE)

Group Multipartite National
(GNM)

Atelier de Validation du 3^{ème} Rapport GNM portant sur l'année 2021

MPEM, le 16/03/2023

LISTE DES PARTICIPANTS NOUAKCHOTT

Noms & Prénoms	Institutions	Téléphones/ E-mail	Emargement
Sidi Ahmed Abdou	FNF antéanal	46793481 abel11977@hotmail.com	
EISA Bamba	Syndicat SLGN	22334214 eidebamba@yahoo.fr	
Mansour Boudjaha	ONG ZAKIA	47538030 zakia.org@protonmail.com	
Koita Abdoulaye	BCN	22063351 Koita@bcn.mn	
Alyen Cisse Haibely	SUNRISE NDR	22381291 ahaibely@gmail.com	
EL MOËTAR Sidi Mohamed	JTCP/MPEM	32771677 elmoedimou@yahoo.fr	
Mohamedou N'Boirech	DDYP/MPEM	22114099 mohamedou72@gmail.com	
AL MATM SATHIBOly BOA	Expert Independent	saubolyobama@gmail.com 48997951	
Aboumedou Tijani	Expert complexif/ONEC	etudesecef@yahoo.fr 36623423	
Chikh Aï Chikh	FNF NM		
Ismail Kebbade	PRCM	36535359	
Nowkapha KEBE	Consultant	+221775693181 kehe.kapha@cybernet.sn	